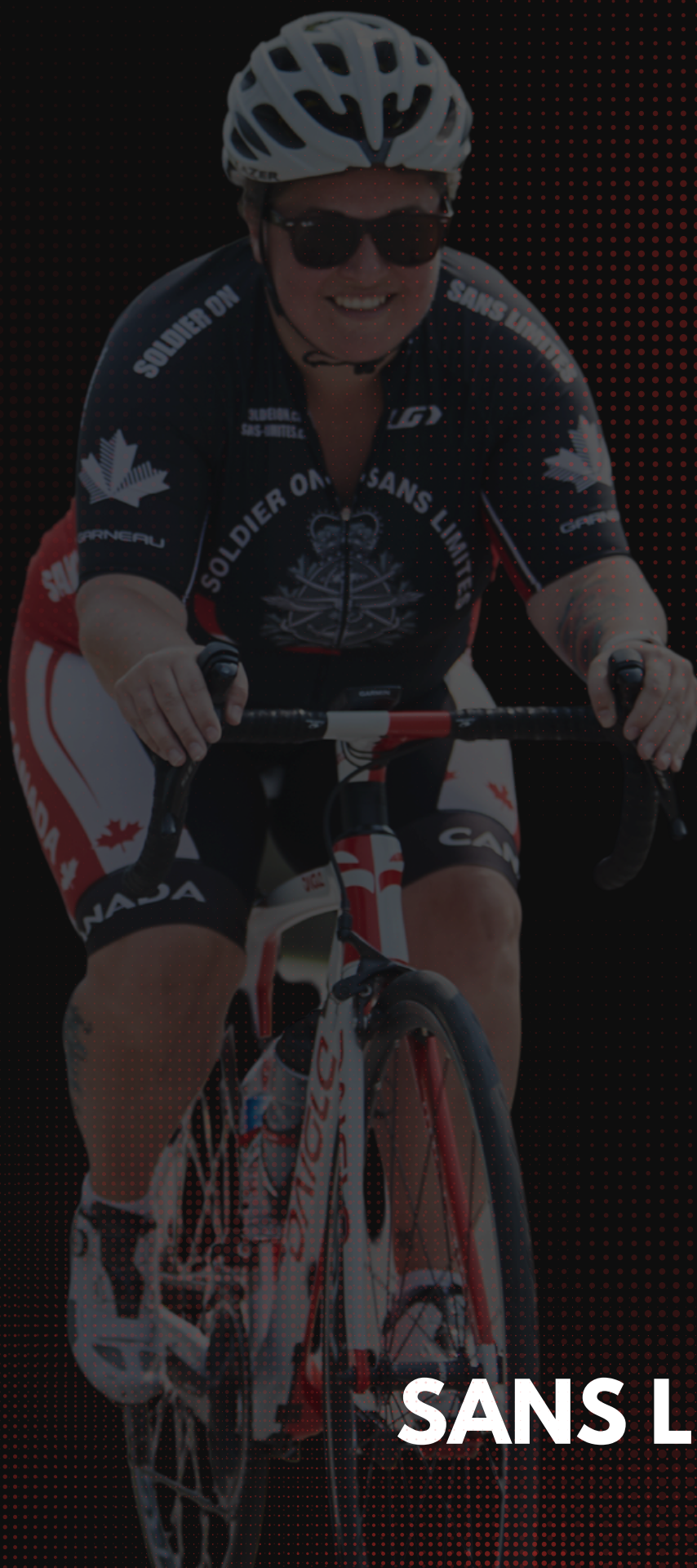


GUIDE DU DEMANDEUR POUR LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES



SANS LIMITES



GUIDE DU DEMANDEUR POUR LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

S'ADAPTER • VAINCRE • SANS LIMITES.

Remarque : Sans Limites peut réviser et mettre à jour périodiquement ce document et ce processus.

Dernière mise à jour : 16 juin 2026

TABLE DE MATIÈRES

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
Qu'est-ce que Sans Limites?	2
Que fait le programme Sans Limites?	2
En quoi consiste le Fonds Sans Limites?	2
Financement et disponibilité	3
Comment le Fonds est-il administré?	3
Qui peut présenter une demande de soutien dans le cadre du Fonds Sans Limites?	3
LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES	4
Périodes de demande	4
Que couvre le Fonds Sans Limites	4-6
Qu'est-ce que le Fonds Sans Limites ne couvre pas?	7
Facteurs d'évaluation de la subvention d'équipement Sans Limites	7
ÉTAPE PAR ÉTAPE : Votre demande de subvention d'équipement	8
Section 1 : Adhésion à Sans Limites	8
Section 2 : Renseignements personnels	8
Section 3 : Votre demande de subvention d'équipement	9
Section 4 : Processus de devis et d'achat	9
Section 5 : Versement des fonds	10
Section 6 : Déclaration et soumission	10
PROCESSUS D'APPROBATION	11
TRAITEMENT ET PAIEMENT	12
Traitement d'une demande de subvention du Fonds Sans Limites	12
Paiement	12-13
FORMULAIRE DE DEMANDE	14
COORDONNÉES	15

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Qu'est-ce que Sans Limites?

Sans Limites est un programme des Forces armées canadiennes (FAC) qui contribue au rétablissement des membres et des anciens combattants malades et blessés des FAC en leur offrant des possibilités et des ressources par l'entremise d'activités sportives, récréatives et créatives.

Que fait le programme Sans Limites?

Depuis sa création en 2007, Sans Limites a aidé des milliers de membres malades ou blessés à :

- Obtenir de l'équipement sportif ou récréatif afin de supporter leur mode de vie sain et actif; et
- Participer à un large éventail d'activités structurées comme le ski alpin, la pêche, le golf et même les camps multisports.

Cette réintroduction à un mode de vie actif donne aux membres la possibilité d'acquérir de nouvelles compétences, de renforcer leur confiance dans leurs aptitudes et de rencontrer des pairs vivant des épreuves semblables.

En qui consiste le Fonds Sans Limites?

Le Fonds Sans Limites est le fonds de bienfaisance officiel des Forces armées canadiennes, qui vise à soutenir le rétablissement et le bien-être des militaires et des vétérans malades ou blessés des FAC grâce aux activités sportives, récréatives et créatives.

Géré par les Services de bien-être et moral des Forces canadiennes (SBMFC), dans le cadre du Fonds de bienfaisance des FAC, le Fonds Sans Limites constitue le moyen le plus direct pour les Canadiens de contribuer au rétablissement, à la réadaptation et à la réintégration des personnes que nous servons.

Tous les dons au Fonds Sans limites servent à améliorer la programmation et à fournir un soutien direct aux membres, en aidant à réduire les obstacles à la participation et en favorisant l'établissement de liens, la confiance et la raison d'être grâce à l'activité physique.

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

La subvention d'équipement Sans Limites offre de l'aide financière aux membres admissibles afin d'aider à couvrir les coûts liés à l'équipement pour les activités sportives, récréatives et créatives, ce qui favorise la participation, le rétablissement et le bien-être global.

Financement et disponibilité

La subvention d'équipement Sans Limites est rendue entièrement possible grâce au Fonds Sans Limites, ce qui signifie que tout le financement provient de dons de bienfaisance faits par des Canadiens à l'appui des militaires et des vétérans malades ou blessés des FAC.

Par conséquent, les subventions d'équipement ne constituent pas un droit ni une prestation des FAC. Le financement est limité et dépend de la disponibilité des dons de bienfaisance, et seul un nombre établi de subventions peut être approuvé chaque année. Le programme peut être suspendu ou temporairement fermé lorsque les limites de financement sont atteintes.

Les subventions d'équipement sont généralement offertes sous forme d'une contribution unique à vie pouvant aller jusqu'à 750 \$ par membre admissible, sous réserve des critères du programme et des fonds disponibles.

Comment le Fonds est-il administré?

Le Fonds Sans Limites est administré avec rigueur afin de s'assurer que tous les fonds sont utilisés conformément à l'intention des donateurs. Des directives de programme claires encadrent l'attribution des fonds afin de garantir l'équité, la responsabilisation et l'alignement avec le mandat de Sans Limites. Ces directives peuvent être fournies sur demande.

Qui peut présenter une demande de soutien dans le cadre du Fonds Sans Limites?

Tout membre inscrit à Sans Limites (militaire en service ou ancien membre des Forces armées canadiennes ayant subi une maladie ou une blessure permanente, physique ou liée à la santé mentale, dans le cadre de son service).

Si vous n'êtes pas inscrit à Sans Limites, visitez le site Web et inscrivez-vous à l'adresse : www.sans-limites.ca/Obtenir-du-soutien

LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

Périodes de demande

En raison de l'intérêt pour la subvention d'équipement Sans Limites et de la nature du Fonds Sans Limites, sauf indication contraire sur le site Web de Sans Limites, les périodes de demande auront lieu trois fois par année.

Pour respecter notre planification budgétaire, environ 400 candidats seront approuvés par période. Par conséquent, il est possible que le lien de candidature ferme avant la date limite de la période de demande. Les candidatures valides seront traitées dans l'ordre de réception, il est donc recommandé de postuler dès l'ouverture de la période de demande.

Que couvre le Fonds Sans Limites?

La subvention d'équipement Sans Limites offre de l'aide financière aux membres admissibles afin de réduire les obstacles à la participation à des activités sportives, récréatives et créatives qui favorisent le rétablissement, le bien-être et un mode de vie actif.

Sans Limites offre actuellement du soutien au moyen de trois catégories de subventions d'équipement :

- **Équipement sportif et récréatif**
- **Équipement pour les activités créatives**
- **Équipement de sport adapté**

Bien qu'il ne soit pas possible de fournir une liste exhaustive de tous les articles admissibles, les exemples et les lignes directrices ci-dessous visent à refléter l'intention générale de la subvention et à aider à déterminer les types d'équipement et de dépenses pouvant être pris en charge.

LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

Subventions d'équipement sportif et récréatif

Les subventions d'équipement sportif et récréatif offrent du soutien financier pouvant atteindre 750 \$ pour aider à couvrir le coût de l'équipement sportif ou récréatif admissible et de frais d'abonnements uniques qui encouragent la participation à des activités physiques et à une vie active.

Des exemples peuvent comprendre, entre autres :

- des bicyclettes;
- des kayaks;
- de l'équipement de golf;
- du matériel de pêche;
- des ensembles de ski ou de planche à neige;
- des abonnements au gym;
- des abonnements à des cours de yoga;
- des laissez-passer de sport saisonniers.

Subventions d'équipement pour les activités créatives

Les subventions d'équipement pour les activités créatives fournissent jusqu'à 750 \$ en soutien financier pour des activités créatives pratiques qui favorisent le bien-être, l'expression de soi et le rétablissement.

Des exemples peuvent comprendre, entre autres :

- des fournitures de dessin ou de peinture;
- des outils pour les arts textiles et une quantité de départ raisonnable de laine ou de fil;
- des instruments de musique;
- des outils de travail du bois de base;
- des outils de céramique ou de sculpture et des matériaux de départ de base;
- de l'équipement de photographie;
- des abonnements à des studios d'art communautaires ou à des espaces de création (makerspaces).

Les matériaux consommables ne sont admissibles que dans le cadre d'une trousse de démarrage raisonnable conçue pour aider à commencer une activité, et non pas pour approvisionner un atelier ou soutenir le réapprovisionnement continu. Les activités créatives sont conçues pour le plaisir personnel, l'expression de soi, le rétablissement et le bien-être. Les activités, outils ou fournitures principalement destinés à des fins commerciales, de perfectionnement professionnel ou de rénovation domiciliaire ne sont pas admissibles.

LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

Subventions d'équipement de sport adapté

Dans le but de promouvoir un accès équitable aux activités sportives et récréatives, le programme Sans Limites peut fournir de l'aide financière supplémentaire aux membres qui ont besoin d'équipement sportif adapté spécialisé en raison d'une blessure ou d'une incapacité physique permanente.

Les membres admissibles peuvent demander du soutien excédant la subvention d'équipement maximale standard pour obtenir l'équipement sportif adapté nécessaire pour participer de façon sécuritaire et efficace à des activités sportives ou récréatives.

Les subventions d'équipement de sport adapté :

- peuvent fournir du soutien allant jusqu'à 20 % du coût total de l'équipement;
- sont plafonnées à une contribution maximale de 5 000 \$;
- sont évaluées au cas par cas en fonction des besoins démontrés, de la justification médicale et du financement disponible.

Des exemples d'équipement de sport adapté peuvent comprendre, entre autres :

- des vélos à main ou des vélos couchés;
- des fauteuils roulants de sport;
- un appareil de ski assis;
- de l'équipement de pagayage adapté;
- de l'équipement de ski ou de planche à neige adapté.

Pour être pris en considération aux fins de la subvention d'équipement adapté, les demandeurs doivent démontrer qu'ils répondent aux critères suivants :

- ils ont une blessure ou une incapacité physique permanente qui nuit à la mobilité, à l'équilibre, à la coordination ou au fonctionnement des membres;
- l'équipement de sport standard ou non adapté ne répondrait pas raisonnablement à leurs besoins et ne permettrait pas une participation sécuritaire.

Des documents justificatifs ou des renseignements médicaux supplémentaires peuvent être demandés dans le cadre du processus d'examen.

LA SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT SANS LIMITES

Qu'est-ce que le Fonds Sans Limites ne couvre PAS?

Voici une liste, bien que non exhaustive, des types d'équipement, d'activités ou d'abonnements pour lesquels un soutien financier n'est PAS offert :

- les vêtements ou accessoires personnels (p. ex. chandails, shorts, chaussures de course);
- les boissons pour sportifs, les suppléments, les barres énergétiques ou autres;
- les pièces de rechange ou les réparations d'équipement;
- l'équipement ou les activités impliquant des véhicules motorisés;
- l'équipement ou les activités impliquant des armes à feu;
- l'équipement de chasse;
- les activités thérapeutiques;
- les sports non autorisés conformément au chapitre 5-1 du Manuel des politiques des PSP;
- les accessoires pour animaux;
- l'équipement de sport électronique et les abonnements numériques;
- les ordinateurs et périphériques;
- le réapprovisionnement continu de matériaux consommables;
- l'équipement, les outils ou le matériel principalement destinés à des fins commerciales ou de vente.

Facteurs d'évaluation de la subvention d'équipement Sans Limites

Chaque demande complète de subvention d'équipement est examinée au cas par cas par le personnel de Sans Limites afin de confirmer son admissibilité et sa conformité à l'intention du Fonds Sans Limites. Les demandes sont évaluées en fonction des facteurs suivants :

- Admissibilité du demandeur : Confirmation que le demandeur est un membre valide inscrit à Sans Limites et qu'il répond aux critères d'admissibilité établis.
- Réception de soutien antérieur : Si le demandeur a déjà reçu une subvention d'équipement.
- Conformité avec l'équipement ou les abonnements admissibles : Évaluation visant à déterminer si l'équipement, l'abonnement ou le service demandé correspond aux dépenses admissibles telles que définies dans la présente directive et dans le guide de subvention.
- Pertinence du coût : Examen du montant demandé pour s'assurer que le coût respecte la limite établie dans la présente directive.
- Besoin d'équipement adapté (le cas échéant) : Pour les demandes liées à l'équipement de sport adapté, une considération supplémentaire peut être accordée aux besoins fonctionnels, à la justification médicale et à la pertinence de l'équipement demandé pour appuyer la participation sécuritaire du demandeur à des activités sportives ou récréatives.

ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

La présente fournit de l'information clé et un guide étape par étape sur la façon de remplir chaque section de la demande de subvention d'équipement.

Section 1 : Adhésion à Sans Limites

Avant de remplir la demande de subvention d'équipement, veuillez indiquer si vous êtes un membre inscrit à Sans Limites.

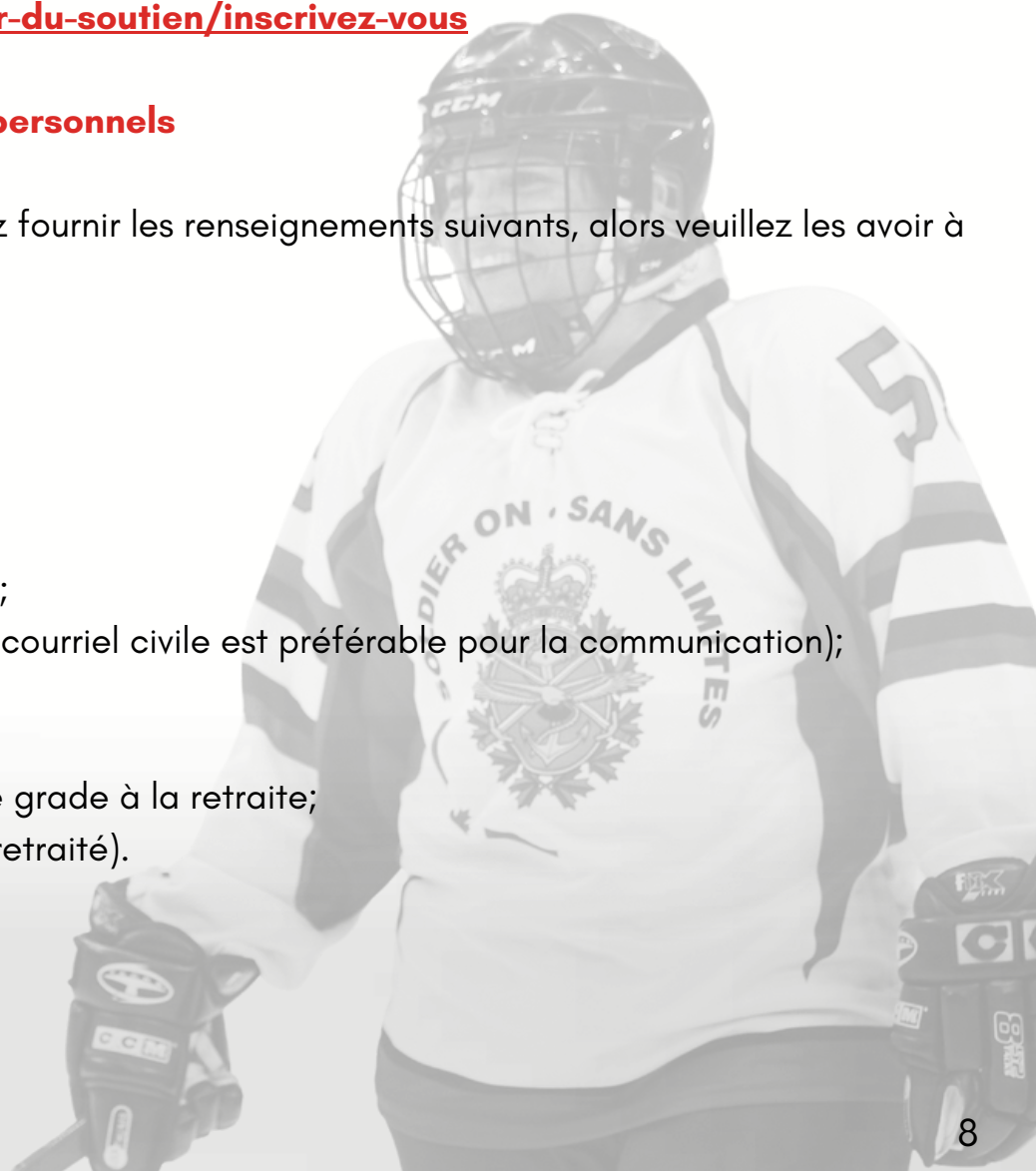
Pour être admissible à une subvention d'équipement Sans Limites, vous devez être inscrit à Sans Limites. Si vous ne l'êtes pas déjà, inscrivez-vous à Sans Limites ici :

www.sans-limites.ca/obtenir-du-soutien/inscrivez-vous

Section 2 : Renseignements personnels

Dans cette section, vous devrez fournir les renseignements suivants, alors veuillez les avoir à portée de main :

- votre nom complet;
- votre date de naissance;
- votre adresse postale;
- votre région Sans Limites;
- votre numéro de téléphone;
- votre courriel (une adresse courriel civile est préférable pour la communication);
- votre numéro matricule;
- votre élément;
- votre grade actuel ou votre grade à la retraite;
- votre statut (en service ou retraité).



ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Section 3: Votre demande de subvention d'équipement

Dans cette section, vous devez préciser le type de subvention que vous demandez (p. ex., équipement ou abonnement) et le coût prévu.

Vous devez également décrire clairement comment la subvention d'équipement Sans Limites soutiendra vos efforts pour adopter un mode de vie sain et actif/créatif.

De plus, vous devrez expliquer en détail les répercussions sur votre plan de rétablissement ou sur votre mode de vie sain et actif/créatif si votre demande n'est pas approuvée.

Section 4 : Devis et processus d'achat

Dans cette section, vous devrez fournir des détails financiers sur votre demande, y compris un (1) devis sous la forme d'un devis officiel d'une entreprise ou d'un fournisseur reconnu ou d'un devis en ligne (p. ex., capture d'écran) provenant du site Web d'une entreprise reconnue. Les devis ou les achats ne peuvent pas provenir d'une vente privée, de Kijiji, de Craigslist, de Facebook Marketplace, etc.

ÉTAPE PAR ÉTAPE : VOTRE DEMANDE DE SUBVENTION D'ÉQUIPEMENT

Section 5: Versement des fonds

Si votre demande de subvention d'équipement est approuvée, vous recevrez les fonds par dépôt direct. Vous devrez donc fournir un chèque annulé. Le fichier peut provenir d'un document numérisé, d'une photo ou d'une capture d'écran, mais doit être converti en format PDF avant d'être téléversé.

Remarque : Les renseignements bancaires que vous fournissez doivent provenir d'un compte dont vous êtes le titulaire principal ou cotitulaire.

Section 6 : Déclaration et soumission

Une fois que vous avez rempli toutes les sections, y compris le téléversement des documents requis, et que vous avez soigneusement examiné les déclarations, cliquez sur Soumettre. Votre formulaire de demande sera envoyé au personnel de Sans Limites pour traitement.

PROCESSUS D'APPROBATION

Une demande de subvention d'équipement Sans Limites doit être approuvée avant tout achat.

Une fois votre demande de subvention d'équipement approuvée, vous recevrez un courriel de confirmation de notre équipe. À ce moment-là, vous devrez acheter l'équipement. Après l'achat, vous devrez soumettre le reçu officiel à Sans Limites **dans les 15 jours ouvrables suivant l'approbation**. Veuillez soumettre le reçu à notre équipe par courriel à soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca pour obtenir un remboursement. **Veuillez indiquer clairement votre numéro de dossier de subvention, votre nom et votre numéro matricule.**

Une fois que votre reçu aura été reçu et vérifié, le remboursement sera déposé dans votre compte bancaire.

Nous acceptons les reçus numériques des achats en ligne et les reçus physiques des achats en magasin, que vous devez convertir en format PDF numérique (p. ex., numérisation, PDF ou photo claire du reçu) avant de les téléverser avec votre demande.

Si vous éprouvez des difficultés financières à acheter votre équipement ou votre abonnement avant de recevoir la subvention, veuillez communiquer avec nous à l'adresse courriel ci-dessus. Des exceptions peuvent être envisagées au cas par cas.

TRAITEMENT ET PAIEMENT

Traitement d'une demande de subvention du Fonds Sans Limites

Une demande de subvention du Fonds Sans Limites sera généralement traitée dans les 15 à 20 jours ouvrables suivant la date de réception de votre demande. Ces délais peuvent être prolongés pour plusieurs raisons, telles qu'un volume élevé de demandes, des formulaires incomplets ou des documents justificatifs manquants.

Vous recevrez une correspondance écrite à l'adresse courriel au dossier une fois que l'autorité approbatrice compétente aura pris une décision.

Important : Une demande de subvention d'équipement Sans Limites **doit être approuvée** avant tout achat. Une fois qu'elle est approuvée, vous devez effectuer l'achat et soumettre le reçu. Les demandes de subvention d'équipement reçues **après** une transaction financière seront évaluées au cas par cas et **pourraient ne pas être approuvées**.

Si votre demande est incomplète et que vous ne fournissez pas les documents requis dans le délai prescrit indiqué dans la correspondance écrite, votre demande sera fermée.

Paie ment

Pour finaliser une demande de subvention d'équipement approuvée, vous devrez **soumettre une copie de votre reçu officiel comme preuve d'achat**. Le défaut de fournir le reçu dans les délais prescrits entraînera la perte du versement de la subvention. Une fois la demande de subvention d'équipement approuvée et votre reçu soumis et vérifié, le personnel de Sans Limites enverra une demande de paiement au département des Finances pour verser le remboursement directement dans votre compte bancaire dans un délai de 30 jours ouvrables. Ces délais peuvent être prolongés pendant les périodes occupées au sein du ministère des Finances (p. ex., à la fin de l'exercice financier).

TRAITEMENT ET PAIEMENT

Veillez noter que le **montant maximal autorisé pour une subvention d'équipement est de 750 \$** et que Sans Limites ne couvre pas les taxes, les frais d'expédition ou de manutention ou tous types de frais. **Le remboursement ne couvrira que le montant indiqué sur le reçu soumis, jusqu'à concurrence de 750 \$**, selon le montant le moins élevé (p. ex., si vous soumettez un reçu pour un article de 300 \$, vous recevrez un remboursement de 300 \$; si vous soumettez un reçu pour un article de 900 \$, vous recevrez un remboursement de 750 \$).

Le remboursement devrait être déposé dans votre compte dans un délai de 30 jours ouvrables. **Ces délais peuvent être prolongés pendant les périodes occupées au sein du département des Finances** (p. ex., fin de l'exercice financier).

FORMULAIRE DE DEMANDE

Merci d'avoir lu le guide du demandeur de subvention du Fonds Sans Limites.

PRÊT À PRÉSENTER VOTRE DEMANDE AU FONDS SANS LIMITES?

Veuillez cliquer sur le lien ci-dessous pour remplir le formulaire et le soumettre :



<https://form.jotform.com/231016117230034>

(Ce lien ne sera actif que pendant les périodes de demandes respectives.)

POINTS IMPORTANTS À RETENIR :

- **Veuillez noter que le montant maximal autorisé pour la subvention d'équipement est de 750 \$ et que Sans Limites ne couvre pas les taxes, les frais d'expédition, de manutention ou tous types de frais. Le remboursement ne couvrira que le montant le moins élevé entre le montant indiqué sur le reçu de vente téléversé et 750 \$.**
- **Il s'agit d'une subvention unique et non récurrente.**
- **Important : N'achetez pas l'équipement avant que votre demande soit approuvée, car l'équipement n'est pas remboursé rétroactivement.**
- **Les reçus et les questions doivent être envoyés par courriel à soldieronfund.fondssanslimites@forces.gc.ca.**
- **Vous devrez téléverser un devis pour l'article que vous souhaitez acheter et un chèque annulé pour le dépôt direct.**

COORDONNÉES

**Vous ne savez pas dans quelle région Sans Limites vous vous trouvez
ou vous avez des questions?
Communiquez avec nous!**

Courriel: **SoldierOnFund.FondsSansLimites@forces.gc.ca**

Site Web: **www.sans-limites.ca**

Fonds Sans Limites
295, rue Coventry
Ottawa ON K1K 4M7
Téléphone : 1-800-883-6094

